

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 16 FÉVRIER 2017

Association Restaurant et Garderie Périscolaire de Lans 33 rue du Bourg 71380 LANS

L'an deux mille dix-sept, le 16 Février 2017 à 20h00, les membres de l'association se sont réunis dans les locaux de l'association sur convocation du conseil d'administration en date du premier février deux mille dix-sept.

L'assemblée est présidée par Gwénaëlle HALLEZ en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Anne-Gaëlle LABRY.

Constitution de l'assemblée :

Les membres de bureau sauf Sylvie Renard ainsi que les membres du Conseil d'Administration. Quelques adhérents, ainsi que des membres de la municipalité. Cf. tableau d'émargement en annexe.

L'assemblée représente 26 familles adhérentes sur 62 et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité simple selon l'article n 13 des statuts de l'association.

La présidente Gwénaëlle HALLEZ ouvre la séance à 20h15 et commence par remercier tous les acteurs sans lesquels l'association ne serait pas viable:

- les bénévoles et employées de l'association qui permettent le fonctionnement des services ;
- les membres de l'ATR et les familles qui ont répondu présents pour le Marché de Noël;
- les enseignantes pour la transmission des documents entre l'association et les parents ;
- Mme DESBOIS qui donne de son temps pour les enfants à la garderie ;
- la municipalité pour les subventions très nécessaires au fonctionnement et pour son soutien afin que nous puissions continuer à pérenniser les services (achat d'un logiciel).

L'ordre du jour établi et communiqué aux adhérents sur la convocation est ensuite suivi :

- 1. Rapport moral;
- 2. Présentation des modifications tarifaires ;
- 3. Présentation du logiciel pour les inscriptions cantine et garderie (nouveau mode d'inscription pour les parents qui sera effectif à la rentrée 2017);
- 4. Questions diverses;
- 5. Élection du conseil d'administration ;
- 6. Élection des membres du bureau.



I. Rapport moral

Cette année, nous avons une soixantaine de familles adhérentes.

Pour le restaurant scolaire :

- de janvier à juillet 2016, en moyenne 34 repas par semaine ;
- de septembre à décembre 2016, en moyenne 42 repas par semaine ;
- environ 5000 repas sur l'année 2016 soit une augmentation de 400 repas par rapport à l'année dernière.

L'augmentation du nombre d'enfants à la cantine nous a obligées à embaucher une nouvelle personne, Charlotte DROUX, qui vient deux fois par semaine pour aider Chantal DUCREY et Christine MATHEY, au moment des repas.

En effet, la législation oblige 1 adulte pour 30 élémentaires et 1 adulte pour 15 maternelles. Donc dès qu'il y a 16 maternelles par exemple nous devons avoir un adulte en plus au moment des repas même si nous n'avons que 25 élémentaires.

<u>Pour la garderie :</u>

Sur l'année 2016, nous constatons une baisse de la fréquentation (environ 1 enfant en moins le matin et 2 en moins l'après-midi). Depuis septembre la fréquentation est de nouveau en hausse, avec plus de maternelles.

La législation est plus floue en ce qui concerne le taux d'encadrement et nous laisse décider de ce qui nous semble judicieux.

A partir de 16 enfants nous demandons à Mme DESBOIS ou à Chantal DUCREY de venir soutenir Christine MATHEY.

Les événements pour l'année 2016:

Le démarrage de l'association a été un peu plus tardif cette année suite à la création du nouveau bureau le 27 juin 2016. Nous avons cependant organisé :

- le Marché de Noël en collaboration avec l'ATR;
- un repas à thème pour Noël.

Les évènements pour l'année 2017:

- l'arrivée du nouveau logiciel pour inscriptions cantine et garderie;
- vente de chocolats pour Pâques ;
- le Marché de Noël en collaboration avec l'ATR;
- un repas à thème pour Noël.

Nous réfléchissons à l'organisation d'autres événements, nous vous en dirons plus un peu plus tard. En effet avec l'arrivée du nouveau logiciel qui va nous simplifier la vie, nous allons avoir plus de temps pour mettre en place des actions qui vont permettre, on l'espère, de renflouer les caisses.

Abstention – 0	Contre - 0	Pour - 26

Approbation de la résolution 1.



II. Résolution 2 : Présentation des modifications tarifaires

Présentation des bilans financiers des services de cantine et de garderie périscolaire (voir annexe). Aux vues des bilans financiers, il nous est nécessaire de modifier les tarifs des services.

Ne souhaitant pas augmenter le coût du repas afin de ne pas trop impacter les utilisateurs, il a été décidé d'augmenter la cotisation annuelle.

La cotisation annuelle et les tarifs la garderie périscolaire ont été fixés par délibération lors de l'assemblée générale. La cotisation est de 30€ pour une famille avec un enfant et de 40€ pour une famille de deux enfants et plus. Cette adhésion permet également d'accéder au restaurant.

Cette augmentation permettra également de rémunérer la maintenance du nouveau logiciel qui sera mis en place dès la rentrée 2017/2018.

Un rappel est également fait sur les tarifs (inchangés) de garderie périscolaire et du restaurant :

Garderie périscolaire	Restaurant
T1 : De 7h15 à 7h29 - 0.5 €	Le prix du repas est de 4,40€.
T2 : De 7h30 à 8h30 - 2.2 €	
T3 : De 16h45 à 17h45 - 2,8 € (goûter compris)	
T4 : De 17h46 à 18h45 - 1,7 €	
Pour les mercredis : forfait de 5 €, que l'enfant	
soit présent sur le créneau du matin et/ou après	
l'école	

Abstention – 0	Contre - 3	Pour - 23
----------------	------------	-----------

Approbation de la résolution 2.

III. Résolution 3 : Présentation du logiciel pour les inscriptions cantine et garderie (nouveau mode d'inscription pour les parents qui sera effectif à la rentrée 2017)

A compter de cette rentrée 2017/2018, un logiciel sera mis en place pour vous permettre plus de confort et de souplesse dans la gestion de vos inscriptions. En effet, les inscriptions aux services de cantine et/ou de garderie se feront désormais à l'aide d'un login et d'un mot de passe communiqués ultérieurement, via un espace personnel dédié, entre le 15 et le 25 du mois courant pour le mois suivant. Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte pour le mois suivant.

Aussi, afin d'anticiper et d'organiser au mieux la prochaine rentrée, les documents d'inscription seront distribués courant mai pour un retour avant le 15 juin 2017.

Abstention – 0	Contre - 0	Pour - 26

Approbation de la résolution 3.



IV. Résolution 4 : Questions diverses

Question de l'association à la mairie :

Nous avions soulevé ensemble la question d'une formation aux premiers secours pour nos salariées. Est-ce-que l'idée de mutualiser la formation est toujours d'actualité ou est-ce-que l'on doit se débrouiller pour nos trois salariées?...

Requête de l'association à la mairie :

Est-il possible d'avoir une ou deux chaises hautes supplémentaires pour la cantine?

V. <u>Résolution 5 : Élection du conseil d'administration</u>

Trois membres du Conseil d'Administration dont deux membres du bureau sont sortants :

la vice-présidente : Séverine FERNIER
la vice trésorière : Isabelle HUOT
un membre actif : Marina SORAK

Gwénaëlle HALLEZ propose les 2 postes vacants du bureau aux personnes présentes à l'assemblée, qui procède à l'élection des membres du conseil d'administration à main levée.

Le Conseil d'administration est donc renouvelé comme suit :

Mme DEVIF EvelyneMme LABRY Anne-GaëlleMme DOS SANTOS KarineMme PLOUVIER LysianeMme FERNIER SéverineMme RENARD SylvieMme HALLEZ GwenaëlleMme RUSSO LucieMme HUOT IsabelleMme SORAK Marina

Abstention – 0	Contre - 0	Pour - 26
----------------	------------	-----------

Approbation de la résolution 5.



VI. Résolution 6 : Élection des membres du bureau

Le Conseil d'Administration procède à l'élection du Bureau, renouvelé comme suit :

PRÉSIDENTE	HALLEZ Gwenaëlle
VICE-PRÉSIDENTE	LABRY Anne-Gaëlle
TRÉSORIÈRE	RENARD Sylvie
VICE-TRÉSORIÈRE	DOS SANTOS Karine
SECRÉTAIRE	PLOUVIER Lysiane
VICE-SECRÉTAIRE	DEVIF Evelyne
	FERNIER Séverine
MEMBRES	HUOT Isabelle
SUPPLÉMENTAIRES	RUSSO Lucie
	SORAK Marina

Abstention – 0	Contre - 0	Pour - 10

Approbation de la résolution 6.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 22h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire.

La Présidente Gwenaëlle HALLEZ La Secrétaire Anne-Gaëlle LABRY



Assemblée Générale du jeudi 16 février 2017

		via Présidente	Survine	FERNIER
AB:		adhérente	Hondine	LOUTHN - BLANC
*	Annabolic Chave	adhounte	Aconey.	Demont
	Hampi toula	Alonne	in oftention	Alexand should
A A		Adherente.	Dafic -	00120- LARBI
Busan		Adhérente	Counne	BUREAU
Commence of the second		Schariec	Chantal	DUCAET
		Salanie.	(Ranko He	DROUX
Signature	Pouvoir	Désignation	Prénom	Nom

Fait à Lans Le 16/02/2017

Gwenaëlle HALLEZ



Assemblée Générale du jeudi 16 février 2017

	CO2 NWG SOR	zerunad	CASSA7	ZANAM	SCRAU	Huo T	Nom
	Kaine	amough	Anne-Luille	Gwin Oll	euroch	TSobelle	Prénom
	adhéunte	Mampre	Trevenien	Prificente	achterate	Sordere.	Désignation
	Coald Avidue	Gunor Jessia	LENARD LUCK LENARD Sylvie Culter Sophie	PLATHET ISCHOLLE			Pouvoir
	Medical .	A	Arch	AGE	Service	ALB.	Signature

Fait à Lans Le 16/02/2017

Gwenaëlle HALLEZ

COMPTE DE RESULTAT BILAN ANNEE CIVILE 2016

RESTAURANT SCOLAIRE LANS

DEPENSES	RECETTES
12 297,16 € SALAIRES 5 459,00 € CHARGES SOCIALES 74,34 € MEDECINE TRAVAIL 264,00 € UNIFORMATION	
13 774,97 € ACHATS REPAS	18 597,80 € VENTES REPAS 1 120,00 € ADHESIONS CANTINE (56 FAMILLES)
769,75 € FRAIS DE FONCTIONNEMENT 448,94 € ASSURANCE 182,00 € FDRS FRAIS PAIE + COTISATION 43,60 € FRAIS BANQUE	12 290,00 € SUBVENTION MAIRIE
4 003,36 € EVENEMENTS, ANIMATIONS THEMATIQUES	5 120,72 € EVENEMENTS, ANIMATIONS THEMATIQUES
37 317,12 € TOTAL DEPENSES	37 128,52 € TOTAL RECETTES

-188,60 €

BILAN

GARDERIE PERISCOLAIRE DE LANS COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

RECETTES	
Factures adhérents	9 451,10 €
Salarantia a	
Subvention + tombola	2 000,00 €
TOTAL	11 451,10 €

DEPENSES	
Salaires	11 652,13 €
Charges sociales	0,00 €
MT et Uniformation	0,00 €
Goûters	631,88 €
Papeterie, timbres	77,77 €
FDRS 71	0,00 €
Divers	19,00 €
TOTAL	12 380,78 €

Résultat	-929,68 €

Manque particpation de salaire juin Manque particpation de salaire juillet

627,22

87,79

-214,67 €

GARDERIE PERISCOLAIRE DE LANS COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

RECETTES	
Factures adhérents	10 373,60 €
Subvention + tombola	2 835,50 €
TOTAL	13 209,10 €

764,00 €

Résultat

DEPENSES	
Salaires	10 365,50 €
Charges sociales	1 196,80 €
MT et Uniformation	73,88 €
Goûters	684,64 €
Papeterie, timbres	4,72 €
FDRS 71	0,00 €
Divers	119,56 €
TOTAL	12 445,10 €